



AVIS PUBLIC

Adoption du Budget 2021 et du Programme triennal d'immobilisations

Le conseil de la Ville de Lac-Mégantic procédera à l'adoption du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 le 15 décembre 2020 lors d'une séance extraordinaire tenue à huis clos à 18 h 30, à la salle J.-Armand-Drouin de l'hôtel de ville. Cette séance sera diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville.

Donné à Lac-Mégantic, ce 2 décembre 2020.

M^{me} Nancy Roy,
Greffière